

# Encore plus débile : les plages avec masque obligatoire !

écrit par François des Groux | 8 avril 2021



Quel veinard si vous habitez à moins de 10km de la mer : à vous la petite crique, les dunes ou la longue plage déserte de sable fin !

Bien sûr, il fait encore froid et le vent souffle mais quoi de mieux pour s'oxygéner, s'aérer et fuir le Covid, le confinement et toutes les inepties pondues quotidiennement par ce gouvernement de fous furieux plus ou moins liés à Big Pharma.



« *Il est où, il est où le Covid ?* » (plage de la Mine en Vendée)

Seul sur le sable, les yeux dans l'eau, vous fredonnez Roch Voisine ou Christophe Maé quand tout à coup, une voix martiale vous invective « *Monsieur, vos papiers s'il vous plait, vous êtes en infraction* ».

Hé oui, quel étourdi, vous aviez oublié votre masque obligatoire sur cette plage déserte de Loire-Atlantique (ou du Morbihan, de Camargue ou de la baie de Somme) ! C'est sans doute la mesure la plus débile jamais prise mais comme dit le slogan de la Prévention routière : 135€ d'amende, « *c'est pour votre sécurité* ».

D'où la présence nerveuse, sur les plages, de forces de l'ordre armées du pistolet-mitrailleur allemand HK UMP, au son de prévenantes recommandations sur le confinement (« *Cuisse de Bergère-rosé on the rocks ? Ach, verboten ! Ausweis bitte, schnell !* »).

Et pendant que les pandores vigilants distribuaient des prunes aux familles contrevenantes (pas de masque, +6 convives, présence d'alcool), les banlieues islamisées

vaquaient peinardes à leurs trafics habituels, dans l'attente du prochain ramadan.

## **Covid-19: la carte des départements où le masque sur la plage est obligatoire**

**CARTE – Dans certains départements du littoral, le masque est strictement obligatoire sur le sable. Dans d'autres, il ne l'est pas. La mesure est contestée.**

À La Grande-Motte (Hérault), le week-end dernier, la police était de sortie sur la plage. La mission consistait – entre autres – à rappeler aux promeneurs qu'ils ne devaient pas oublier de porter le masque, même les pieds dans le sable.

**«Les personnes peuvent l'enlever lorsqu'elles mangent ou qu'elles boivent. Cependant, une fois qu'elles ont terminé, elles doivent remettre leurs masques.**

**Nous ne les verbalisons pas aujourd'hui à ce sujet, sauf si les personnes refusent d'obtempérer», explique à Midi Libre le commandant qui dirige alors l'opération.**

Le quotidien régional décrit la sidération des promeneurs: «*On n'a rien contre le contrôle mais c'est abusé cette histoire de port du masque*», réagissent Mika et Rosalie, un couple venu de Lunel.



[Sur cette plage de l'Hérault, il ne manquait plus que le LBD et le casque lourd – NDA]

#### • Où est-il obligatoire ?

Chaque préfecture décide des règles. Dans certains cas, les arrêtés concernent tout le département, et donc les plages. Dans d'autres, la réglementation varie selon les communes. Enfin, certaines préfectures ont prévu des exceptions dans leurs arrêtés pour laisser les plages accessibles sans masque. Nous avons passé au crible les arrêtés préfectoraux qui concernent les plages, situées en agglomérations, du littoral.

**Une fois dans l'eau, le masque n'est jamais obligatoire.** La mer ne fait pas légalement partie du territoire d'une commune, ni même d'un département mais du domaine public de l'État, même si, sur 300m, le maire dispose de pouvoirs de police. Ensuite, il existe une exception pour la pratique sportive individuelle, comme la nage. Enfin, mouillé, le masque serait totalement inutile.

## Les plages avec ou sans masque obligatoire

- Masque obligatoire sur toutes les plages du département
- Réglementation différente selon les communes
- Le masque n'est obligatoire sur aucune plage



### ▪ Quelle efficacité de cette obligation ?

**Pour Antoine Flahault, épidémiologiste et professeur de Santé publique à l'Université de Genève, le port du masque sur une plage, même bondée, n'est justifié par aucune étude scientifique.**

«La littérature n'a rapporté aucun cas de contamination dans ces endroits-là, depuis le début de la pandémie», affirme-t-il. «Les aérosols en extérieur ne sont pas contaminants, ils

*sont dilués dans l'atmosphère. Sur les surfaces planes, le virus est lui neutralisé par la sécheresse et les rayons UV», estime-t-il. Seule la voie directe, quelqu'un qui nous éternue dessus directement à moins d'1m50, pourrait représenter un risque...*

[https://www.lefigaro.fr/sciences/covid-19-la-carte-des-departements-ou-le-masque-devrait-etre-obligatoire-cet-ete-20210407?utm\\_source=app&utm\\_medium=sms&utm\\_campaign=fr.playsoft.lefigarov3](https://www.lefigaro.fr/sciences/covid-19-la-carte-des-departements-ou-le-masque-devrait-etre-obligatoire-cet-ete-20210407?utm_source=app&utm_medium=sms&utm_campaign=fr.playsoft.lefigarov3)

